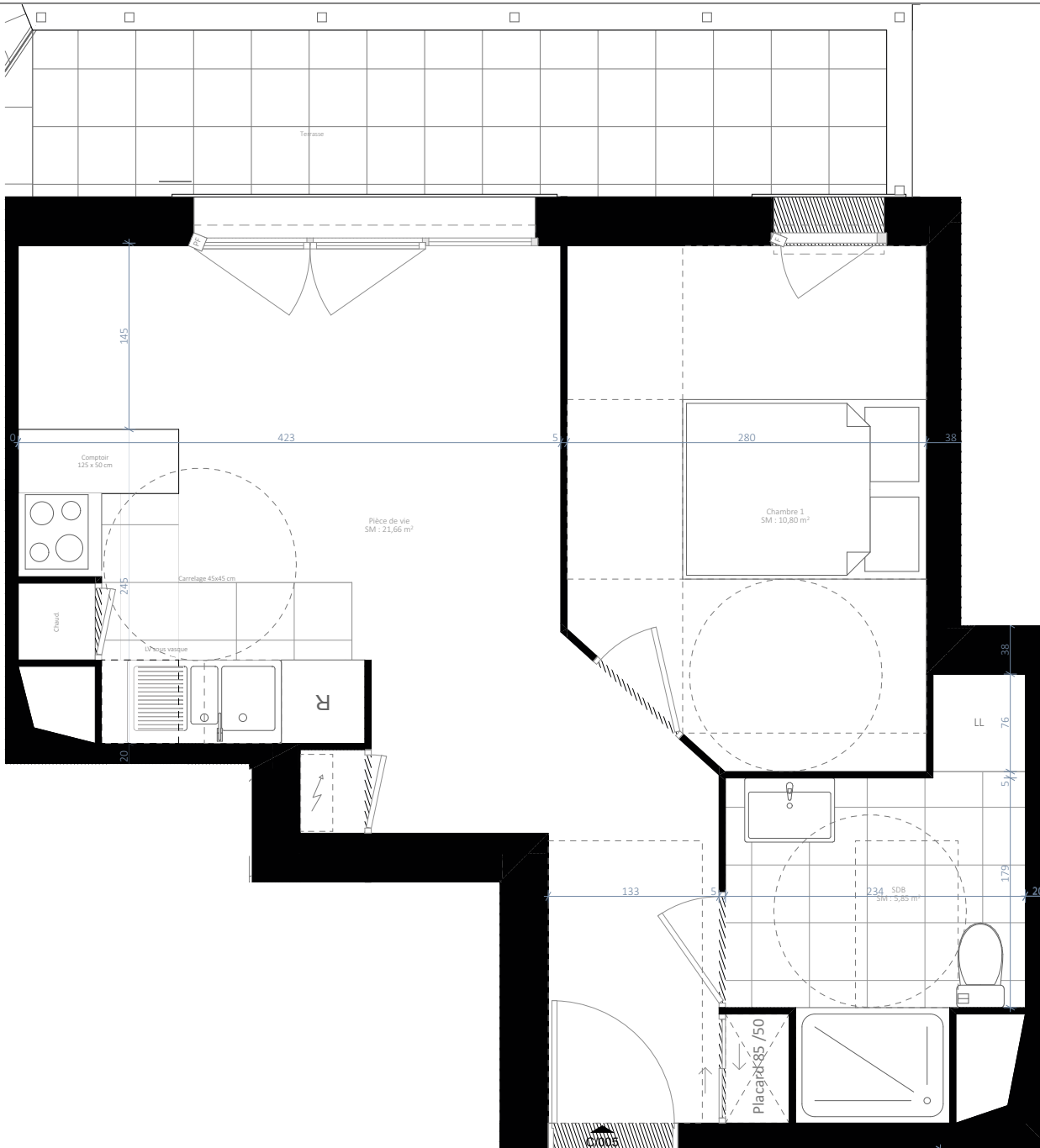




Plan de repérage :



<u>Bâtiment :</u>	<u>Lot :</u>	<u>Etage :</u>	<u>Type :</u>
C	C 005	RDC	T2

Surface habitable		
	Chambre 1	10,80
	Pièce de vie	21,66
	SDB	5,85
		38,31 m²
	dont surface de placard	0,43m²
Surface extérieure		
	Terrasse	9,19

La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes
La hauteur maximum des seuils des portes-fenêtres : balcon <15cm, terrasse <25cm

LL : Lave-linge LV : Lave-vaisselle R : Réfrigérateur VR : Volet roulant	PF : Porte-fenêtre F : Fenêtre JDS : Jour de souffrance PL : Placard	Carrelage cuisine Gaine technique Tableau electrique Soffite
---	---	---

Le présent document exprime le principe d'aménagement et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciale de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers. Il est admis une tolérance de 5% dans le calcul de la surface habitable globale du local. Les retombées, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. **Visuel non contractuel**

Echelle : 1:35

SSCV RESIDENCE SAINT-HONORE
9 rue Dareau
75014, PARIS